



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA BANQUE LAURENTIENNE SE CLASSE AU 4^E RANG DU PALMARÈS 2005 DES 50 MEILLEURS CITOYENS CORPORATIFS AU CANADA

Montréal, le 3 juin 2005 – La Banque Laurentienne est fière d'annoncer qu'elle s'est classée au 4^e rang du palmarès 2005 des 50 meilleurs citoyens corporatifs du réputé magazine *Corporate Knights*. De plus, elle se retrouve en tête de classement des entreprises dont le siège social est au Québec.

Ce classement vise à faire connaître les entreprises qui remplissent le mieux leurs responsabilités sociales. Les entreprises sont évaluées sur 15 critères de performance dont l'apport fiscal de l'entreprise, la rémunération du président, le nombre d'administrateurs indépendants et le taux de roulement de la haute direction.

La Banque Laurentienne est réputée depuis longtemps pour ses bonnes pratiques de gouvernance. Elle a notamment été la première grande institution financière canadienne à séparer, de manière explicite, les fonctions de président et chef de la direction, et de président du conseil d'administration.

À propos de la Banque Laurentienne

Fondée en 1846, la Banque Laurentienne se situe au septième rang des banques à charte canadienne (Annexe I) avec un actif au bilan de plus de 16 milliards de dollars et des actifs administrés de près de 15 milliards de dollars. Elle répond à l'ensemble des besoins bancaires et financiers des particuliers, des petites et moyennes entreprises, et des conseillers financiers indépendants, grâce à une gamme complète de produits hautement concurrentiels et à un service personnalisé de qualité supérieure. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto. L'adresse de son site Internet est www.banquelaurentienne.com.

-30-

Pour renseignements :

Banque Laurentienne
Gladys Caron

Vice-présidente, Affaires publiques, Communications et Relations avec les investisseurs

Bureau : (514) 284-4500, poste 7511

Cellulaire : (514) 893-3963

gladys.caron@banquelaurentienne.ca